



Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire

LA PESSE / LES BOUCHOUX

4 Sur la Place
39370 LES BOUCHOUX

Tél./Télécopie : 03 84 42 79 91

sivos.lapesse.lesbouchoux@wanadoo.fr

Comité syndical du 22 mai 2025 Procès-verbal

Présents : Jean-Christophe LEONARD (La Pesse), Julien CARNOT (La Pesse), Michaël PONCET (Les Bouchoux), Benoît COLLIN (Les Bouchoux), Jérôme GRENARD (Les Bouchoux).

Excusé(e) : Audrey GRANDCLEMENT, déléguée suppléante.

Également présente : Ketty PELLEGRINI secrétaire du SIVOS.

Secrétaire de séance : Benoit COLLIN.

ODJ

1/ Approbation du dernier compte rendu :

Benoît COLLIN propose de remplacer une phrase dans le dernier compte rendu du conseil syndical : « *Quantité de nourriture - Cantine des Bouchoux : questionnaire et contrôle à pratiquer* ».

Le CR du 10 avril 2025 ainsi modifié, est approuvé par 3 voix Pour et 1 abstention.

2/ Nouvelle Présidence :

Suite à la démission de la Présidente Caroline CHEVASSUS-AUGE il convient d'élire un successeur.

De plus la démission de Caroline a conduit le conseil municipal de La Pesse a proposé un nouveau délégué titulaire : Jean-Christophe Léonard a été élu et est donc le nouveau délégué.

Michaël PONCET propose sa candidature pour être Président du SIVOS

Michaël PONCET est élu par 3 voix Pour et 1 abstention (Michaël Poncet)

Julien Carnot propose sa candidature pour être vice-Président du SIVOS

Julien CARNOT est élu vice-Président du SIVOS par 3 voix Pour et 1 abstention (Julien Carnot)

Les conseillers tiennent à remercier Caroline pour le travail accompli au SIVOS, surtout à bien des moments compliqués et complexes et à sa volonté d'améliorer l'accueil périscolaire en favorisant la concrétisation de l'arrivée des Francas. S'ajoute la reconnaissance et la déclaration de notre école permettant l'accès à des aides d'Etat.

3/ Indemnisation/prise en charge des frais liés à la formation des agents :

Une lecture d'une délibération type du CDG est faite à l'assemblée pour en débattre.

Le Conseil Syndical décide que les frais d'hébergement pourront être pris en charge par le SIVOS si le lieu du stage est situé à plus de 50km de la résidence administrative.

Une délibération est rédigée afin de définir les modalités de remboursement des frais de déplacements professionnels.

4/ Transport des enfants vers la piscine des Moussières :

Les difficultés rencontrées pour le transport des enfants se sont réglées ainsi les semaines 25/26/27 mardi et jeudi les enfants du SIVOS La Pesse/Les Bouchoux pourront bénéficier de la piscine.

5/ Devis antivirus et devenir du matériel informatique stocké au SIVOS :

Julien CARNOT pense qu'il faut activer l'antivirus Windows, il n'est pas nécessaire d'en acheter un. Pour le tri du matériel obsolète, Julien CARNOT compétent en la matière, s'en chargera.

6/ Questions diverses :

La réparation et l'entretien des bâtiments école seront plus efficaces s'ils sont assurés par les communes respectives selon l'avis des Maires. Pour la maintenance des bâtiments école de La Pesse et des Bouchoux, une clarification des statuts serait nécessaire.

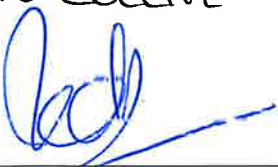
7/ Informations diverses :

Concernant la cantine des Bouchoux, le principe d'évaluation et de traçabilité des repas est maintenu, on peut constater que depuis un mois et demi il n'est pas noté de problèmes importants et le climat qui règne au sein de la cantine semble apaisé aux regards de la pénibilité passée.

Deux jours de congés ne rentrant pas dans le cadre une Autorisation Spéciale d'Absence ne sont pas décomptés du solde d'un agent.

L'Avancement de 4 échelons pour Didier PEDRO n'a pas pu être mis en place comme cela avait été approuvé dans la délibération 2025-011 car ce dernier est déjà en haut de la grille indiciaire de son cadre d'emploi. Un avenant à son contrat a été pris avec un avancement de 3 échelons. Le CDG39 propose une réflexion sur le changement de grille indiciaire.

La séance est levée à 22h10

Le secrétaire de séance Benoît COLLIER 	Le Président Michaël PONCET  LA PESSE / LES BOUCHOUX 39370 LES BOUCHOUX
--	---

Approuvé le 03/09/2025